



Wagram	1809
Dresde	1813
Champaubert	1814
Montmirail	1814

HISTORIQUE

du

14^e Régiment de Chasseurs

GUERRE 1914 – 1918

ORDRE DE BATAILLE AU 2 AOÛT 1914

ÉTAT-MAJOR

Colonel	BARATIER.
Lieutenant-colonel	PÉTING de VAULGREANT.
Chefs d'escadrons	DESMICHELS, 1^{er} 1/2.
—	D'APCHIER LE MAUGIN, 2^e 1/2.
Capitaine adjoint	TASSIN de MONTAIGU.
Médecin-major	MERLAT.
Vétérinaires-majors	GOUBINAT et LAUGIER.
Officier payeur	Lieutenant DUROUSSIN.
Officier d'approvisionnement	Lieutenant IGONET.

1^{er} Escadron

Capitaine	De BONARDI du MÉNIL.
Lieutenant	CHABON.
—	GRANGER.
—	CRAPON.
—	De TRAYNEL.

2^e Escadron

Capitaine	MISSEREY.
Lieutenant	CHAUVEAU.
—	ROMANS.
—	De LAGUERIE.
—	GARNOT.

3^e Escadron

Capitaine	De BONNAFOS.
Lieutenant	BOLLON
—	Des RIEUX.
—	POUZET.
—	D'ESPIEDS.

4^e Escadron

Capitaine	ARNOULX de PIREY.
Lieutenant	TURIN.
—	MIQUEL.
—	PATÉ.
—	LANCON.
—	De RAUCOURT.
—	PRUNIER.

CHAPITRE I^{er}.

Opérations du 14^e chasseurs dans le cadre de la 8^e division de cavalerie.

MOBILISATION.

Le 14^e régiment de chasseurs à cheval ¹, commandé par le colonel Baratier, à l'effectif de 30 officiers, 652 hommes et 672 chevaux, mobilisé comme troupe de couverture, quitte **Dôle** par chemin de fer, le **1^{er} août 1914**, pour se rendre à **Morvillars, à l'est de Belfort**. L'uniforme ennemi lui apparaît dès le lendemain, sous la forme de deux cavaliers allemands faits prisonniers à **Jonchery** dans une patrouille qui a tué un caporal du 44^e de ligne.

L'ALSACE.

Pendant deux semaines, en liaison avec le 7^e corps d'armée, la 8^e D. C. parcourt toute la ligne entre **Altkirch** et la frontière, multipliant les reconnaissances et les détachements de découverte. Ceux du 14^e chasseurs, en particulier, poussés audacieusement vers l'ennemi, ont de fréquentes rencontres avec ses éléments légers (à **Stetten**, le **9 août** ; à **Friesen**, le **13** ; à **Valdiou**, le **14** ; aux portes de **Colmar**, où la reconnaissance du sous-lieutenant **PATÉ** entre le **24 août**).

Le **20 août**, à 9 heures, le régiment a l'honneur de participer à la deuxième entrée de nos troupes à **Mulhouse**, où il est accueilli avec enthousiasme par la population. De là, il est ramené en arrière et, par le **col de Bussang**, se dirige sur **Remiremont**, où il prend, **du 27 au 20 août**, trois jours de repos bien gagnés.

LA MARNE.

Le **31 août**, le 14^e chasseurs s'embarque avec toute la division à **Aillevillers** et arrive le lendemain à **Épernay**, où il va prendre part, dans les rangs du corps de cavalerie **CONNEAU**, à la bataille de **la Marne**. Officiers et cavaliers, aussitôt embarqués, apprennent à leur grand étonnement que l'ennemi est tout près d'eux et qu'il faut, dès le soir même, envoyer deux reconnaissances dans la direction de **Soissons**.

Le **2 septembre**, le régiment, qui devait se porter sur le **plateau de Bezu, au nord de Château-Thierry**, est obligé, par suite des progrès rapides des Allemands, de repasser **la Marne** à la nuit.

Le 14^e chasseurs prend part à la retraite générale jusqu'au **5 septembre au-delà du Grand-Morin**, dont les sapeurs cyclistes font sauter les ponts.

Ce jour-là, le colonel **BARATIER**, nommé général, prend le commandement de la division ; le lieutenant-colonel **PÉTING de VAULGRENANT** le remplace à la tête du 14^e.

A la suite des succès des armées françaises, la poursuite de l'ennemi est entamée. Le régiment gagne successivement **Fère-en-Tardenois, Fismes, Berry-au-Bac**, où il cantonne le **13 septembre**, rencontrant à chaque pas, sur sa route, les traces de la défaite de l'ennemi. Le sentiment du succès, en dépit des fatigues et des privations, entretient, chez tous, le moral le plus élevé et un merveilleux entrain.

1 8^e brigade de cavalerie légère (14^e chasseurs, 12^e hussards), colonel **RENAULT** ; 8^e division de cavalerie, général **AUBIER**.

Malheureusement, les Allemands se sont reformés ; une offensive exécutée par nous sur **Amifontaine** se heurte à des forces nombreuses et est arrêtée ; la division est obligée de repasser **l'Aisne**.

C'est le commencement de la stabilisation, qui va durer quatre ans ; mais il y a encore place pour la cavalerie ailleurs, entre l'aile droite allemande et la mer ; c'est là que va se porter le 14^e chasseurs.

LA PICARDIE.

Le **18 septembre**, il quitte **la région de Fismes** pour se diriger vers le nord-ouest, et prend en route quelques jours de repos dans **la région de Crépy-en-Valois** avant de marcher à l'ennemi qu'il rencontre le **4 octobre** à **Gommiécourt**. Le lieutenant **PRUNIER**, envoyé en reconnaissance, est tué, ainsi qu'un de ses cavaliers ; quelques jours plus tard, le lieutenant **CHOLLIER** a le même sort.

Le **10 octobre**, le 14^e chasseurs, qui occupe **Berle-aux-Bois**, renforcé de deux bataillons de territoriale, reçoit l'ordre d'attaquer **Monchy**, en liaison avec le 11^e dragons : en sortant de **Berle**, dans le brouillard, l'attaque est arrêtée par les mitrailleuses ennemies, le 14^e chasseurs est obligé de se replier et même d'évacuer **Berle-aux-Bois** qu'il réoccupe d'ailleurs peu après et où il se maintient jusqu'à la nuit malgré un violent bombardement.

A 20 heures, il reçoit l'ordre d'aller occuper **Bienvillers**, où il s'établit pendant deux jours sous un feu violent de l'artillerie ennemie et au prix de pertes sensibles. Après avoir reçu des renforts du dépôt, le régiment est remis aux **tranchées à Berle-aux-Bois**, où il va rester, par alternance avec le 12^e hussards, pendant près de deux mois, travaillant sans relâche à en organiser les défenses malgré le feu de l'ennemi et une température rigoureuse.

Le **13 décembre**, le 14^e chasseurs s'embarque à **Doullens** pour **Revigny** ; il aura un mois de repos dans la région (**Jussecourt**, **Monécourt** et **Sogny-en-l'Angle**), pour remettre en état hommes, chevaux et matériel.

LA CHAMPAGNE.

Le **13 janvier 1915**, la 8^e D. C, participe au service des tranchées dans le secteur du 12^e C. A. Le 14^e chasseurs cantonne à **Condé-sur-Marne** et fournit un escadron de marche de 150 hommes qui va s'établir, d'abord au **nord de Thuisy**, puis à **Baconnes**, ensuite à **Prosnes**. Ce service, fait dans un secteur calme, dure jusqu'au **10 mai 1915**.

Le **12**, le régiment s'embarque à **Oiry** et arrive le lendemain à **Amiens**, pour se porter, par voie de terre, dans la région de Saint-Pol ; la 8^e D. C. étant en réserve de la X^e armée, prête à profiter, s'il y a lieu, des résultats de l'offensive d'**Artois** qui se prépare.

Le **29 juin**, le régiment fait en chemin de fer l'itinéraire inverse, reprend son cantonnement et son service en ligne, mais cette fois au **sud d'Aubérive**. Le **24 juillet**, tout en continuant à tenir les tranchées, la 8^e D. C. va cantonner dans **la région de Fère-Champenoise**, le 14^e chasseurs à **Pleurs**. Le **31 août**, la division tout entière monte à cheval pour se porter dans **la région d'Arcis-sur-Aube**, où elle va se préparer à l'offensive de septembre. Le **23 septembre**, elle se rapproche du front d'attaque et s'établit au bivouac **entre Saint-Rémy et Somme-Tourbe**.

Hélas ! le **6 octobre**, il faut encore abandonner l'espoir, chèrement attendu jusque-là, de la percée et de la poursuite ; le **9**, les chasseurs sont enlevés en camions pour aller occuper **les tranchées de la Main-de-Massiges**, récemment conquises à l'ennemi et sur lesquelles, il s'acharne avec son artillerie ; le 13 octobre, le capitaine **de MISSEREY** y est tué par un obus.

LA LORRAINE.

Le **25**, la 8^e D. C. se met en route par étapes pour **la Lorraine** ; elle va cantonner **au sud de Nancy** et prend **les tranchées dans la région forêt de Parroy – Arracourt**.

Dans ce secteur encore neuf, où le terrain est couvert, où les lignes ennemies sont assez éloignées et peu connues, non seulement le régiment saura travailler à organiser ses positions comme la meilleure infanterie, mais encore il montrera par des patrouilles fréquentes et des coups de main hardis que l'esprit de perçant et d'audace de la cavalerie ne s'est pas affaibli chez lui.

CHAPITRE II.

Dissolution de la 8^e D. C.

CONSTITUTION DES GROUPES D'ESCADRONS.

Le **27 juillet 1916**, tous les cavaliers rentrent au cantonnement ; des ordres prescrivant de reprendre l'instruction d'une façon intensive font naître, encore une fois, des espérances bientôt déçues par la nouvelle de la dissolution de la 8^e D. C.

Le 14^e chasseurs était coupé en deux : le 1^{er} demi-régiment affecté comme cavalerie divisionnaire à la 52^e D. I., le 2^e demi-régiment à la 63^e D. I. Le général **BARATIER** adressait à sa division l'ordre suivant que tout le monde lui ou entendit avec une profonde émotion :

Ordre général n° 291.

Officiers, sous-officiers, brigadiers et cavaliers,

*Il y a vingt-trois mois, j'ai été appelé au plus grand honneur auquel je pouvais aspirer, celui de commander cette 8^e division de cavalerie, dont je faisais partie depuis le **25 décembre 1905**, successivement lieutenant-colonel du 8^e chasseurs et colonel du 14^e chasseurs. Aujourd'hui, les nécessités de la guerre obligent le commandement à supprimer la 8^e division de cavalerie.*

En vous communiquant l'ordre de dislocation de la division, j'éprouve une profonde émotion ; mais, devant l'ennemi, nous devons imposer silence à notre cœur, et ne lui permettre aucun sentiment susceptible d'engendrer, ne fût-ce qu'une seconde de mélancolie, peut-être de découragement.

Nous sommes nécessaires ailleurs ; allons-y, avec la même sérénité la même volonté de servir et de vaincre.

Jamais je n'oublierai ce que vous avez été pour moi, des généraux aux cavaliers. Il n'y a qu'une façon de faire son devoir et de donner la mesure de son dévouement à la France ; mais en accomplissant ce devoir, en prodiguant ce dévouement, vous avez en même temps donné à votre général des preuves d'attachement et d'affection qui sont la plus belle récompense d'un chef.

La division est supprimée ; les cœurs demeurent ; je sais que je peux compter sur votre souvenir ; vous pouvez être sûrs que je ne cesserai de penser à vous ; les journées que nous avons vécues

ensemble sont de celles qui créent des liens indissolubles. Journées d'Alsace, de Picardie, de Champagne, de Lorraine, jamais je ne vous oublierai !

Partout, cyclistes, canonniers et cavaliers, vous vous êtes montrés égaux à vous-mêmes, audacieux et intrépides dans les reconnaissances Autour de Mulhouse, sublimes de bravoure à Monchy, à Hannescamps, à Fonquevillers, ardents au travail ingrat, mais indispensable des tranchées à Prosnes, à Aubérive, en forêt de Parroy, à Arracourt, toujours prêts pour la gloire, comme pour la peine, comme pour le sacrifice.

Lorsque l'infanterie a fait appel à vous, et se tournant vers la cavalerie, a sonné « Au drapeau », vous vous êtes levés plus nombreux qu'on ne vous le demandait et ceux qui sont partis ont déjà ajouté des pages splendides au livre d'or de la division.

Ce livre d'or, je le tenais avec amour, avec fierté. Il demeurera le cœur vivant de la division morte.

Allez, mes amis, allez, mes enfants, mon 2^e léger, mes cyclistes, mes volants, mes cavaliers, mon état-major fidèle, et vous, mes aides dévoués de tous les services, partout où vous irez, je sais que vous serez ce que vous avez toujours été, et ma pensée restera près de vous.

Je lève une dernière fois au-dessus de la division son fanion blanc et azur, je salue ses morts glorieux, je salue ses étendards. Vive la France !

7 août 1916.

Le colonel **PÉTING de VAULGRENANT** y ajoute ses adieux :

Ordre du régiment n° 72.

Les escadrons du régiment vont se disperser, et j'éprouve le serrement de cœur du père de famille qui voit ses enfants s'envoler. Partout, à la guerre, vous accomplirez votre devoir.

Les traditions d'honneur et de vaillance du 14^e chasseurs en sont le garant ; mais je souhaite que l'éloignement ne relâche pas les liens de confiance réciproque qui unissent les officiers et les cavaliers de tout le régiment. L'esprit de corps est la grande force d'une troupe et un seul cœur doit continuer à battre au 14^e.

Nous nous retrouverons, je l'espère ; mon plus cher désir est d'avoir encore l'honneur d'être à la tête des quatre escadrons du 14^e chasseurs.

Officiers, sous-officiers, brigadiers et chaleurs, que Dieu vous garde !

Le **10 août**, chaque groupe d'escadrons parlait de son côté.

Le 1^{er} demi-régiment, commandé par le colonel **PÉTING de VAULGRENANT**, puis, peu après, par le lieutenant-colonel **d'APCHIER LE MAUGIN**, rejoignait la 52^e D. I. dans le **secteur de Wesserling** ; un escadron était détaché auprès du centre d'instruction d'état-major, l'autre envoyait en ligne quelques cavaliers pour exécuter des patrouilles.

Le 2^e demi-régiment, commandé par le chef d'escadrons **de LA RUE**, rejoignait la 63^e D. I., dans la **région de Fraize**, puis, peu après, était embarqué avec elle pour **Verdun**, où elle prenait part aux batailles offensives de **novembre-décembre 1916** ; par la suite, le groupe était chargé de diverses missions dans la **région à l'ouest de Saint-Mihiel**.

CHAPITRE III

Répartition du 14^e chasseurs en escadrons divisionnaires.

Une circulaire du général en chef, en date du **8 novembre 1916**, disloquait complètement le 14^e chasseurs en le répartissant entre quatre divisions d'infanterie indépendantes :

- Le 1^{er} escadron était affecté à la 164^e D. I. ;
- Le 4^e escadron était affecté à la 161^e D. I. ;
- Les 2^e et 3^e restaient à leurs D. I. respectives.

1^{er} Escadron (capitaine **De BONARDI du MÉNIL**).

L'escadron rejoint par étapes sa division dans **la région de Delle** où il prend les tranchées. Le **3 avril 1917**, après un séjour d'instruction au **camp de Villersexel**, il embarque à destination de **Villers-Cotterêts** et prend part à des opérations dans **le secteur de Craonne**.

2^e Escadron (capitaine **De VRÉGILLE**).

L'escadron, resté dans **le secteur de Wesserling**, forme un corps franc qui prend part avec succès à deux coups de main.

Le **12 décembre**, il se rend avec la division dans **la Haute-Saône**, où on groupe des forces pour parer à une offensive allemande éventuelle par **la Suisse**. Après une période d'instruction, au **camp de Valdahon**, il retourne dans son précédent secteur, puis va occuper le **22 juin 1917**, celui de **Dannemarie**, où le 1^{er} escadron vient le rejoindre.

3^e Escadron (capitaine **MERCIER**).

Resté en secteur avec la 63^e D. I., le 3^e escadron prend part, au mois de **février 1917**, à une attaque de bataillon qui s'empare de **la ferme de Romainville, au sud de Saint-Mihiel**, et s'y distingue. Envoyé avec sa division dans **le secteur de Saint-Dié**, il prend part à de nombreux coups de main au cours desquels il perd en moins de deux mois : 12 tués, 24 blessés.

Il est ramené à la II^e armée en **juillet** et fournit des coureurs. à l'infanterie lors de l'attaque du **Mort-Homme**.

4^e Escadron (capitaine **ARNOULX de PIREY**).

Le 4^e escadron rejoint, par étapes, la 161^e D. I. au **camp d'Arches** ; le **14 février**, il se rend à **Gérardmer**, où il va rester pendant plus de cinq mois, fournissant en ligne un groupe franc.

Fin juillet, il est embarqué pour **le Chemin-des-Dames**.

CHAPITRE IV.

Reconstitution des groupes d'escadrons.

Au **début du mois d'août 1917**, les groupes d'escadrons sont reformés. Le 1^{er} escadron rejoint le 2^e aux **environs de Belfort** (cavalerie divisionnaire de la 52^e D. I.), le 3^e escadron rejoint le 4^e dans la **région de Fismes** (cavalerie divisionnaire de la 161^e D. I.).

1^{er} Demi-Régiment (lieutenant-colonel **PATISSIER**).

1^{er} escadron (capitaine **KASMANN**), 2^e escadron (capitaine **De VRÉGILLE**).

Le **2 septembre 1917**, le groupe s'embarque avec sa division. pour la II^e armée ; il va y rester jusqu'au **11 juillet 1918**, tantôt dans la **région au nord de Verdun**, tantôt **devant Saint-Mihiel et au bois d'Ailly**, fournissant les services les plus divers (coureurs, service aux tranchées, circulation, etc.). Pendant cette période, il passe successivement sous les ordres du lieutenant-colonel **d'AMADE** et du commandant **PERRIN**.

Le **20 juillet 1918**, le 1^{er} demi-régiment du 14^e chasseurs, qui a gagné à marches forcées les **environs de Château-Thierry**, est immédiatement envoyé derrière l'ennemi en retraite, multipliant les détachements de liaison, les reconnaissances et les patrouilles. Mais la lutte a duré et l'infanterie ne progresse que lentement contre un adversaire opiniâtre. Ce n'est que le **27** que les cavaliers abordent **Fère-en-Tardenois** ; le lendemain, ils traversent **l'Ourcq**. Après quelques jours de répit, le 1^{er} groupe, mis à la disposition de la 62^e D. I., pousse jusqu'à la **Vesle**, que les Allemands tiennent solidement.

Rendu à sa division, augmenté d'un escadron du 1^{er} spahis, il passe la rivière le **4 septembre** et se porte vers les **ponts de l'Aisne**.

La 52^e D. I., relevée par une division italienne, vient stationner dans la **région de Fère-en-Tardenois**. Le **31 septembre**, le groupe forme un régiment provisoire avec deux escadrons du 7^e chasseurs, sous les ordres du colonel commandant ce régiment ; le 11 octobre, il franchit **l'Aisne à Œilly** et marche sur les traces de l'ennemi, qui se replie vers le **Chemin-des-Dames** ; il se porte vers **Sissonne**, qui est enlevé par l'infanterie le **15 octobre**.

Le **6 novembre**, l'ennemi déclenche un nouveau mouvement de retraite, plus précipité cette fois, dont le groupe garde le contact étroit **en direction de Liart** ; c'est au-delà de cette localité que l'armistice vient arrêter les opérations.

2^e Demi-Régiment (commandant **GUIET**).

3^e escadron (capitaine **MERCIER**), 4^e escadron (capitaine **ARNOULX de PIREY**.)

A deux reprises, en **août** et en **octobre**, le groupe se trouve avec sa division au **Chemin-des-Dames (secteur d'Œilly)**, où il fournit des coureurs pendant les opérations offensives qui ont lieu en ce moment.

En **décembre**, après un séjour de repos aux **environs de Paris**, la division occupe le **secteur de Coucy-le-Château** ; le 14^e chasseurs y prend Le service aux tranchées.

Le **25 mars**, à la suite de la grande offensive allemande sur les Anglais, le groupe est mis à cheval d'urgence pour former, avec trois escadrons du 2^e chasseurs, un régiment de marche, commandé par le colonel **VEILLARD** et dirigé immédiatement sur les **ponts de Noyon**, où il arrive à la nuit avec

mission d'empêcher l'ennemi de passer sur **la rive gauche de l'Oise**.

Le surlendemain, il est poussé dans **la région de Roye-sur-Matz**, ayant comme mission de retarder l'ennemi en attendant l'arrivée de l'infanterie, et, jusqu'à la fin du mois, il concourt, conscient de la gravité de l'heure, à arrêter l'avance allemande.

Au **début d'avril**, le groupement **VIEILLARD**, mis à la disposition de la 161^e D. I., rejoint **la région de Coucy-le-Château**.

Le **5 avril**, une attaque allemande étant imminente dans le saillant étroit que nous tenons **en face de Chauny**, on y envoie le contingent à pied de cinq escadrons, dont deux du 14^e chasseurs, avec le P. M. du régiment.

Le détachement du 14^e chasseurs gagne dans la nuit ses emplacements sous des tirs de harcèlement serrés ; tous ses officiers sont mis hors de combat par un obus ; le capitaine **de PIREY** et le sous-lieutenant **GRASSET** sont atteints mortellement.

Le lendemain, dès l'aube, une violente canonnade, venant de toutes les directions à cause de la position en flèche du 14^e chasseurs, couvre d'obus **le hameau de Marizelle, au sud de Chauny**, que le détachement occupe sans organisation d'aucune sorte ; l'infanterie, à sa droite, étant submergée, l'attaque ennemie se dessine contre lui, il l'arrête à bout portant par des feux ajustés de mitrailleuses et de F.M.

Sous la menace d'être débordé, il se replie ensuite, lentement, en bon ordre, tenant l'ennemi en respect à chaque bond, **jusqu'au canal de l'Ailette**, où les chasseurs sont recueillis par des éléments frais d'infanterie.

Ce combat valut au 2^e groupe du 14^e chasseurs, sous les ordres du commandant **GUIET**, la citation suivante :

Extrait de l'ordre de la division n° 240.

Le groupe des 3^e et 4^e escadron du 14^e régiment de chasseurs à cheval. —

*Dans la journée du **6 avril 1918**, des détachements à pied des 3^e et 4^e escadrons du 14^e régiment de chasseurs à cheval, attaqués par des forces très supérieures, dans un secteur dépourvu de toute organisation, quelques heures après une relève difficile au cours de laquelle tous les officiers avaient été blessés, ont soutenu sans broncher les furieux assauts de l'ennemi, se sont cramponnés au terrain avec une ténacité héroïque et ont déjoué toutes ses tentatives d'enveloppement. Recevant l'ordre de se replier, ont disputé le terrain pied à pied, couvrant ainsi le repli d'une compagnie d'infanterie et causant à l'ennemi de lourdes pertes. N'ont abandonné leur position qu'après avoir tiré toutes leurs cartouches et détruit leurs mitrailleuses, dont ils ont ramené les culasses.*

Q. G., le **28 avril 1918**.

Le Général commandant la 161^e D. I.,
Signé : **LEBOUCQ**.

Retiré des lignes, le 2^e demi-régiment rejoint par voie de terre **le secteur de Massiges**, que sa division va occuper. Le commandant **de MAUPÉOU** en prend le commandement. Il y subit l'attaque du **14 juillet** et prend part à l'offensive du **25 septembre** jusqu'à **Challeranges**.

Puis, en **octobre**, le 2^e demi-régiment est transporté avec sa division dans **le secteur de Saint-Amarin**, où il va se reposer.

L'ARMISTICE.

Mais l'armistice du **11 novembre** survient. Le 14^e chasseurs termine la guerre là où il l'avait commencée. L'enthousiasme des populations délivrées enfin et pour toujours fait vivre aux hommes les « heures merveilleuses ». Devant les ovations de **Guebwiller, Ensisheim, Neuf-Brisach**, ils prennent conscience de la grandeur de leur rôle. Des sacrifices de toutes sortes, quatre années de luttes, n'ont pas été choses vaines ! La patrie est refaite et l'ennemi est vaincu.

Reconstitution du régiment.

Au **début de 1919**, les 1^{er}, 2^e, et 4^e escadrons se portaient vers **Diez-an-der-Lahn** vers la tête de pont de **Coblence**.

Le **12 mars 1919**, tous les éléments du 14^e chasseurs étaient réunis à **Wiesbaden**, sous le commandement du chef d'escadrons **CORRARD des ESSARTS**.

Désigné pour faire partie des troupes d'occupation, à l'avant-garde de l'armée française, le 14^e chasseurs, fidèle, à sa tradition et à son histoire, reste, suivant l'expression de son ancien chef, le général **BARATIER**, « toujours prêt pour la gloire comme pour la peine, toujours prêt pour le sacrifice ».

LISTE DES OFFICIERS ET HOMES DE TROUPE

TUÉS AU COURS DE LA CAMPAGNE

Général de division **BARATIER**, mort en secteur.

Lieutenant-colonel **TASSIN de MONTAIGU**.

Capitaines **ARNOULX de PIREY** (Léopold), **ARNOULX de PIREY** (Albert), **MISSEREY, TURIN**.

Lieutenants **JOYET, CAPITANT de VILLEBONNE, PRUNIER, HEYSEN**.

Sous-lieutenants **GRASSET, NAUDET, CHOLLIER, ARNOUX, MALZAC, DAVID**.

Maréchal des logis chef **PERLIER**.

Maréchal des logis fourrier **ROCHE**.

Maréchaux des logis **MICHEL, MARCEAUX, GILLOT, OLLIER, BERNARD**.

Brigadiers **BEN AMENA, CHAMINAS, MILLOT, CORTAY, DÉCORS, NOIROT**.

Cavaliers **BOUCARNAUD, BALANDRAUD, CHAMOT, SELLIER, PORCHEROT, ALLART, ALLIOD, DEVAULX, LACROIX, BERTIN, CURTET, DOY, GUIGUE, MASSON, PÉTETIN, MARÉCHAL, FICHAIT, ESBÉRARD, THÉVENIN, PERNET, De GRANGE, BÉTHULEAU, BEX, CORDONNIER, BENNE, JANIN, MILLET, SIMON, POISOT, VINCENT, LAFFERT, ROUSSEL, NICOD, COLLET, PERRUCOT, RAUSS, FAUTRELLE, PÉRIGNON, GUÉRINEAU, DUC, CHOUMÉRY, LE BIHAN, MICHAUD**.

CITATIONS

Ordre de l'armée.

Lieutenant-colonel **RUFFIER**.

Capitaines **de VRÉGILLE, MISSEREY, de LA VILLERABEL**.

Sous-lieutenants **CHOLLIER, NAUDET, GARNIER** (Jules), **GARNIER** (Louis).

Aspirant **de GESTAS**.

Aumônier **LAGARDÈRE**.

Maréchaux des logis **DURIEUX, GEOFFROY, ÉTIENNE**.

Brigadiers **SUYNAVE, CÔTE**.

Chasseurs **MEUNILLON**, trompette ; de 1^{re} classe **BENOIST, JUGLÉ, TORNIER, PERROUD** ; de 2^e classe **EUÉE, BISSON, BAVEUX, DURAND, CHOUMERY, MAIRE**.

Ordre du corps d'armée.

Colonel **d'APCHIER**.
Chef d'escadrons **PERRIN**.
Chef de bataillon **POMPEY**.
Capitaine **FLANGNY**.

Ordre de la division.

Colonel **d'APCHIER**.
Chef d'escadrons **TASSIN de MONTAIGU**.
Commandant **DEFONCAMBERAYE**.
Capitaines **BONNEFOUS, PARIS, de CROZALS, de BONARDI**.
Lieutenants **MESPLED, CRAPPON, de LA VILLERABEL, GRANGER, SAINT-DIDIER, GARNOT, de LAGUÉRIC, PRUNIER, GARRIEN, CRAPON, SAUVAN, MESPLED**.
Médecin aide-major **PENIER**.
Sous-intendant militaire **PLARIES**.
Sous-lieutenants **de RIVIÈRE, ROMAND, GUÉRET, MONROË, VAUCHEROT, de MARCILLY**.
Adjudant **BAURRIN**.
Aspirant **BERCOIST**.
Maréchaux des logis **GUÉREL, BLANC, MARTEAUX, BONNETTE, FRIÈS, DÉAL, GODAIN, GARRIEN, LEZEROUX, BOISSON, ROCHE, MARTIN, DESGRANGES, THÉVENIN, BALADRAUD, BÉTHULEAU, PERMET, MICHEL, ROUSSET, ALBRECK, GIRARDIN, PERRIN d'ARLOZ, MONTAGNON**.
Brigadiers **FLATTE, MOREAU, SEGRET, MONNIER, DEMONET, de TRUCHIS, RENAULT, GRAS, MOREL**.
Chasseurs de 1^{re} classe **PERNOD, AMADIEU, DELACROIX, MARCEAU, ARNAUD, trompette, MURE, trompette**.
Chasseurs de 2^e classe **CLAPOT, PERNIN, MULLER, DURIG, LUSSEAU, DEPOCHES, PITIOT, DIENNET, PERDU, DUFAIS, BOBILLON, NOBLET, GUILLEMARD, GERNET, CHARDON, LUMEAU, PILOT, DUPUIS, CHENAVARD, BOCQUENET, CAFFIN, DEDIER, JEANNION, ROLLET, BOUILLET, RENAUD, HÉRARD, DAILLOUX, DESCOFLONGES, JEANNIN, GRAS, PASQUIER, MARÉCHAL, PROST, WOLF, DURAND, DARMON, CHAPPAZ, MAGUNET, GARNET, DARQUIER, AMIOT, ESBÉRARD, JACQUOT, MARÉCHAL, ALVY, BÉRARDON, DUMOLLARD, COLLOMB, BURETTE, BARON, ALLIOD, THOUVENIN, BOUCARNOT, ÉCRARD, CHÊNE, THOMET, LECOMTE, KËNIG, GRIVET, BEN-SIPER**.

Ordre de la brigade.

Lieutenants **des RIEUX, GARNOT**.
Sous-lieutenant **PATÉ, PELLETERAT de BORDE, AUBIER, de GESTAS**.
Maréchal des logis chef **ARNAUD**.
Maréchaux des logis **DELVIS, MARTEAUX, FAVEROT, JEUNET, BERTHOMIEU**.
Brigadiers **BRUN, GUTH, NOIROT, BANVIER, REVERCHON**.

Chasseurs **RENAUD**, maréchal ferrant : de 1^{re} classe **CANUS**, **DORMON** ; de 2^e classe **BOUQUIN**, **BORJEOT**, **LEGRAND**, **GRAS**, **MICHELIN**, **JOUVE**, **GUILLEMENET**.

Ordre du régiment.

Capitaines de **BONNAFOS**, de **MASSON d'AUTUME**,

Lieutenants **CHAUVEAU**, **LE GOUZ** de **SAINT-SEINE**, **PITHOIS**, **COUVERS**.

Vétérinaire-major de 2^e classe **AUGER**.

Sous-lieutenant **BULOTIF**

Adjudants-chefs **BROCHET**, **DUPANLOUP**.

Adjudants **DÉMOLIS**, **ROUSSAUD**, **PEIX**.

Maréchaux des logis chefs **DEBELLE-DUPLAN**, **LEVOINTURIER**, **DAUBIGNEY**.

Maréchaux des logis **LIZEROUX**, **PIERSON**, **BÉZY**, **GLANDUR**, **CHARMAUD**, **GRIZAUD**, **NICOD**.

Brigadiers **ROUSSELET**, **TESTE** de **SAGEY**, **BOUBY**, **PERRIN**, **LENNOZ**, **MOBARECH** ben **AMAR**, **CARMELET**, **MOHAMED** ben **SAADAR**, **GRANGE**, **REUILLET**, **SERTELON**, **REBARILLAT**, **GUÉNOT**.

Chasseurs de 1^{re} classe **BOURY**, **COURTINE**, **DESMARAIS**, **GÉNEVOIS**, **BAS**, **TISSOT**, **BOURGEOIS**, **THÉVENIN**, **CHASSIGNOL**, **DURAND**, **SIMOND**, **SERTELON**, **GAMBET**, **BAUDET**, **CONTOUX**, **CLAP**, **COULON**.

Chasseurs de 2^e classe **BONCARNAUD**, **DALLOZ**, **BROYER**, **PANSARD**, **AMEIL**, **MICHAUDET**, **GUYENNET**, **BARATTE**, **JOUBERT**, **COMBAZ**, **DENIZOT**, **PERNIN**, **MOSSE**, **BELKACEM** ben **ALI**, **AHMED** ben **ALI**, **RABAH SALEM**, **LAMIRY ALI** ben **BEKREIR**, **KOUIDER** ben **ALI**, **SAAD** ben **MOHAMED**, **SCALABRINS**, **BARTHÉLÉMY**, **CHAPUIS**, **MORELLI**, **SEIGNEZ**, **PONS**, **CHAUVIN**, **DIOT**, **BUTAVAND**, **GAILLETON**, **MEULLENET**, **MOJEAN**, **MONGE**, **GERNELLE**, **SADON**, **PELLIER**, **TERREAUX**, **DAILLOUX**, **DUBIEF**, **DALLOZ**, **LE GRUCE**.

Ordre du groupe.

Médecins aides-majors de 1^{re} classe **PERRIER**, **SERRUS**.

Vétérinaire-major de 1^{re} classe **LEMÉTAYER**.

Lieutenants des **RIEUX**, **ATTAF LAIFA**, de **LESPÉROUX**.

Sous-lieutenants **HULOT**, **RENAULT**, de **LA RIVIÈRE**, **WIRTH**, **FOREST**, **FOURET**, **AMZA**.

Adjudants **REPPÉLIN**, **DÉSORMEAUX**, **FAVELIER**.

Aspirant de **MARCILLY**.

Maréchaux des logis **SÉGUIN**, du **BUISSON**, **JEUNET**, **VUILLAUME**, **MAÎTRE**, **PERRIER**, **ARNOUX**, **COURTOIS**, **COURTOIS**, **BURKHARD**, **GRIVEL**, **LOMBARD**, **FOLLIER**, **BARJOU**, **REMONDET**, **CORDIER**, **DAUBIGNEY**, **ÉTIENNE**, **MOREAU**, **CLOT**, **HÉRAIL**, **MAZAUD**, **POUPEAU**, **LEGROS**, **DROUHIN**, **BOISEL**, **MUMIÈRE**.

Brigadiers **DUMESNIL** du **BUISSON**, **MAGNET**, **BRET**, **BRÉNIAUX**, **THAMALET**, **GIROUX**, **BAUDRAND**, **GUILLOT**, **BIAJOUX**, **CHÉNEVIER**, **ROCHET**, **ANSELME**, **MURÂT**, **JOYEUX**, **RÉANE**, **RICHARD**, **JOLLY**, **RENAUD**, **PEYRAD**, **GUILLEMIER**, **BARD**, **LÈDE**, **BONNUY**, **MAUCHAMP**.

Chasseurs de 1^{re} classe **CLAPOT**, **GIRARD**, **LAMBERT**, **HURARD**, **BURELLE**, **DREVET**,

BLANCHET, BOURDIN, DEVAULX, BRUN, CHAZALIS, RÉSO, VIGNE, GAVARD, BROISIN, MOUTONNET, BOYER, CESSIN.

Chasseurs de 2^e classe **ROUSSEAU, DAVID, MARTIN, PEILLON, COVAREL, PERRIER, GAS, BABISSON, BEAUJARD, NABOT, DUBOIS, CALZONNE, CHARRIÈRE, COTTE, TEISSET, SIMON, DUFOUR, ANTISSIER, MÉGLINSKY, KESSLER, GROSSET, ROUET, AYROLLES, LORAIN, BELJEAN, DEBIZE, COMPARET, BRUN, DEGENÈVE, JOURDAN, ROCHEFORT, LACAÏLLE, FAINOT, LUCOTTE, DÉRIÈS, LHÔPITAL, JACQUOT, BARTHÉLÉMY, MORNET, ALLARD, PERROT, ROCHEFRETTE, MONNOT, GARIN, BUFFET, DAUJEAN, MILLET, IMBERT, HAURADI, EL HADJ HENNI, ALI ben AMED, YVON, LOCHOT, HENRY, DOREY, BIDAUD, DESSEREY, LAMBOLEN, AUBERTIN, PERRIN, CÔTE, MAIRE, GROS, VERGNAIS, THOURIEN, BOTTEX, DELAROQUE, ASTIER, WATTELET, BIEHLER, PÉLISSON, HOBLINGUE, FAURE, ROUGELUOT, LECORNEL, TRIPIER, LECLERC, VERJUS, ÉTHÉVENAUX, OUABI TAÏEB, DENIZOT, MILLET, ODIN, LAQUE, BONNOT, THIÉBAUD, BORY, RICHARD, COMTE, FICHET, THÉRY, LESIRE, AMED ben MOHAMED, AMED ben DU, GARNIER.**

Ordre du quartier général.

Chasseur de 2^e classe **TRIPONNEY** et **BAVEUX.**

